

TAXIS G7 confirme son engagement en faveur de l'environnement !

L'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies a été renouvelée par le Président-Directeur Général du Central radio TAXIS G7, Serge Metz, pour l'année 2009-2010. Dans ce cadre, l'enseigne TAXIS G7 s'engage à respecter les dix principes du Pacte et à mettre en œuvre une bonne pratique / Communication sur le progrès annuelle.

Pour 2009-2010, la bonne pratique présentée par TAXIS G7 s'inscrit dans l'Environnement selon les principes 7, 8 et 9 : "les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement" ; "à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et" "à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement".



Sous la signature "TAXIS G7 passe au vert" lors du lancement de sa flotte de taxis écologiques en octobre 2007, TAXIS G7 a confirmé son engagement en faveur de l'environnement durable. En Février 2009, TAXIS G7 est la première entreprise de taxis à offrir la possibilité à tout client de commander un taxi "vert" pour des commandes immédiates ou à l'avance grâce à la mise en place du service GreenCab.

La flotte GreenCab est constituée à 100% de véhicules à motorisation hybride (électrique-thermique) de type Toyota Prius. Les 260 taxis GreenCab disposent d'une signalétique distincte pour mieux les reconnaître dans la rue.

Lors de son engagement pour une action durable en faveur de l'environnement, TAXIS G7 s'est donnée pour objectif la réduction de 25% des émissions de CO₂ d'ici 2012 en réalisant une série d'actions concrètes dans plusieurs domaines :

- Expansion des véhicules hybrides avec 260 voitures écologiques en circulation à ce jour. TAXIS G7 vise à moyen terme un objectif de 1 000 véhicules GreenCab et ne compte pas s'arrêter là pour mettre à la disposition de ses clients de plus en plus de taxis "verts". Des antennes taxis écologiques GreenCab sont mises en place pour assurer les événements organisés par les entreprises.
- Charte écologique incitant les chauffeurs de taxi à adopter un mode de conduite respectueux de l'environnement qui permet d'économiser sur la consommation de carburant, et de diminuer la pollution.
- Formation à l'aide d'un simulateur à l'éco conduite pour sensibiliser et former concrètement les chauffeurs sur le terrain à un mode de conduite économique et écologique.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Metz'.

Le Président Directeur Général
Serge Metz